

*Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, de Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, 584 p.

Élisanne Pellerin

Volume 36, numéro 3, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042248ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042248ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pellerin, É. (2017). Compte rendu de [*Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, de Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, 584 p.] *Politique et Sociétés*, 36(3), 180–182. <https://doi.org/10.7202/1042248ar>

il est annoncé dans l'introduction qu'une étude empirique sur les femmes en Iran se trouve dans le recueil, mais ce dernier ne présente rien sur ce sujet. De plus, il est difficile de comprendre comment le texte de Daniel Proulx peut s'inscrire au cœur de la troisième partie, sa contribution n'ayant qu'un lien extrêmement ténu avec le Québec. Au niveau de la forme, les fautes de grammaire, de syntaxe et de ponctuation sont assez fréquentes pour décevoir le lecteur attentif. À celles-ci s'ajoutent des erreurs de mise en page qui font passer pour des citations longues des parties du texte, et inversement. Le lecteur arabisant est également frappé par la mauvaise transcription des extraits en langue arabe : les lettres, étant rédigées séparément, ne forment pas de mots. Par ailleurs, la bibliographie du dernier texte est absente et il est donc difficile de retrouver les ouvrages auxquels l'auteur se réfère dans le texte.

Cela dit, certaines contributions sont très instructives. Par exemple, l'étude de la transformation qu'opère le salafisme dans la mémoire collective musulmane par Brahim Kerroumi est très intéressante. Cet angle d'approche est fécond et mériterait d'être exploré dans toutes ses nuances. Il serait passionnant d'étendre la réflexion à l'impact du salafisme sur l'historiographie arabo-musulmane ou encore à l'influence de la conception anhistorique du salafisme sur les consciences musulmanes. La critique de Wael Saleh sur les approches sociologiques de l'islam politique est également essentielle : tenter d'expliquer les actions des acteurs islamistes sans prendre en compte leurs textes fondateurs limite beaucoup la portée des analyses inspirées par les sciences sociales. À cet égard, la démarche interdisciplinaire qu'il propose paraît très prometteuse. Le texte de Mounia Ait Kabboura semble également pointer dans cette direction en soulignant la frappante hybridité des sociétés arabo-musulmanes contemporaines, lieu privilégié où plusieurs cadres d'analyse modernes et traditionnels se croisent et se superposent. L'étude empirique de Samia Amor est aussi très stimulante, car celle-ci démontre avec éloquence le décloisonnement de la fonction d'imam

de son simple rôle de fonctionnaire religieux et laisse entrevoir la possible apparition d'un nouveau type d'imam « occidental ». Dans l'ensemble, les textes sont très différents et, sans être toujours particulièrement novateurs ou originaux, ils apportent tous une réflexion véritablement critique sur leur objet de recherche.

Dans l'ensemble, *L'islam. Regards en coin*, en raison de son caractère fortement éclaté, peut plaire à un auditoire assez large. Les textes plus descriptifs, ou ceux qui forment en fait des revues de littérature, constituent certainement une bonne introduction pour les étudiants universitaires et les jeunes chercheurs. Les bibliographies des différentes contributions peuvent être à cet égard très précieuses pour fournir de solides connaissances de base sur un aspect particulier de l'islam contemporain. Il est très probable que le connaisseur trouve également dans le recueil quelques éléments qui viendront enrichir sa réflexion.

Jean-Sébastien Marsolais

Étudiant à la maîtrise, École de politique  
appliquée, Université de Sherbrooke  
jean-sebastien.marsolais@usherbrooke.ca

---

***Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir: Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada***, de Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, 584 p.

La Commission de vérité et réconciliation (CVR) a été mise en place par le gouvernement fédéral le 1<sup>er</sup> juin 2008 à la suite de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) en mai 2006. Cette entente est intervenue entre le gouvernement canadien, plusieurs organisations religieuses qui avaient participé à l'élaboration et au maintien de pensionnats indiens de la fin des années 1800 jusqu'au milieu des années 1990 – établissements dans lesquels les enfants des Premières Nations étaient envoyés pour être assimilés à la culture canadienne et coupés des liens avec leur culture ancestrale –, l'Assemblée des Pre-

mières Nations et d'autres parties représentant les autochtones dans un recours collectif contre le gouvernement fédéral et les instances religieuses responsables des pensionnats lancé en août 2015.

La CVR, instaurée pour inciter à une justice réparatrice envers les victimes du système de pensionnats et une réconciliation publique entre les parties impliquées, a soumis son rapport final de six volumes au gouvernement fédéral de Justin Trudeau en juin 2015. Un sommaire du rapport final a également été publié par la CVR en octobre 2015.

Ce sommaire, objet de la présente recension, se veut une introduction à la commission et à ses origines, ainsi qu'une mise en contexte sur les pensionnats indiens qui sont au centre de ces questions de vérité et de réconciliation. Les activités de la commission y sont décrites : la CVR a accueilli 155 000 personnes à ses sept événements nationaux entre juin 2010 et juin 2015, dont plus de 9000 survivants des pensionnats. Elle a également organisé 238 jours d'audiences publiques dans 77 collectivités canadiennes et a pu entendre 6700 témoignages concernant les maltraitances subies dans ces établissements scolaires autrefois obligatoires pour les autochtones (p. 29).

Aussi, le sommaire raconte l'histoire des pensionnats autochtones, de leur mise sur pied à leur fermeture, en incluant de nombreux témoignages d'anciens pensionnaires qui ont vécu dans les camps, en passant par les employés, eux aussi éprouvés par des conditions difficiles. Le tout est illustré de plusieurs photos d'époque ainsi que de statistiques – appuyées en quelques endroits par des graphiques – révélatrices de la réalité autrefois dissimulée derrière les portes closes des pensionnats. On y aborde entre autres le contexte impérial, les sévices et les milieux de vie difficiles qui ont résulté en un nombre important de décès (la statistique exacte demeurera toujours inconnue) (p. 95-96).

Le sommaire fait ensuite un retour au présent pour expliquer, ici encore à l'aide de plusieurs témoignages et statistiques, les séquelles toujours visibles de ces maltraitances chez les populations autochtones du Canada. On y parle, entre autres choses,

des difficultés qui sont plus présentes chez les communautés autochtones que chez les non autochtones, notamment l'alcoolisme et la violence domestique qui demeurent des réalités courantes chez ces gens encore traumatisés par les expériences qu'ils ont vécues durant les années passées dans les pensionnats (p. 180).

Le sommaire se termine sur les défis d'une réconciliation entre les parties, en précisant que le travail de la CVR et son rapport final ne sont que le début d'une réconciliation qui prendra plusieurs années et qui doit devenir « un mode de vie » (p. 136). En ce sens, il y est spécifié que bien que les procédures soient enclenchées depuis un bon nombre d'années maintenant, plusieurs victimes n'ont pas encore reçu réparation pour les torts causés en termes de montant d'indemnisation, par exemple. En conséquence, le document insiste sur le fait que les actions doivent suivre les paroles pour les principaux intéressés (p. 224). D'ailleurs, le texte termine sur une longue liste de près d'une centaine de recommandations que la commission fait au gouvernement fédéral afin que ce dernier respecte ses promesses de mieux encadrer les populations autochtones, d'offrir du soutien et de travailler à l'inclusion de celles-ci dans la communauté canadienne, le tout passant notamment par des investissements dans les réserves pour davantage de services et une meilleure éducation, à l'adoption ou la modification de projets de loi concernant ces personnes et leur permettant d'obtenir le même respect que les autres Canadiens ainsi que l'égalité concrète, c'est-à-dire des chances équivalentes de réussir et se réaliser.

Même si ce n'est pas une mince tâche de résumer six volumes d'un rapport d'une commission aussi complexe, le sommaire de la CVR est complet; il explique bien les fondements de ce processus et ne fait pas de compromis pour raconter l'histoire, avec une vérité qui dérange, mais qui se doit d'être dite. En ce sens, l'esprit du rapport initial est bien conservé; pas question de « couper les coins ronds » ou d'amoindrir les faits. De plus, les photos et les témoignages frappent et rappellent, presque chaque page, que tout cela est bien loin d'être fiction.

Les photos ont également une autre utilité; outre qu'elles rendent la présentation artistique, elles permettent d'alléger le texte et, surtout, amènent le lecteur dans l'émotion, appellent à la sensibilité, ce qui est bien le but du sommaire. Il faut néanmoins dire que l'œuvre n'en demeure pas moins colossale; là sont probablement à la fois son point faible et son point fort. S'il est très complet et ne semble laisser de côté aucun détail, sa longueur peut faire peur aux lecteurs non aguerris. Ici, nous passons un peu à côté d'un autre objectif de la commission qui est d'éduquer les Canadiens non autochtones sur l'histoire des pensionnats indiens (p. 252). Comment éduquer les gens si lire le sommaire est une tâche fastidieuse? Bien que le tout soit écrit dans un vocabulaire accessible et truffé de photos, il semble clair que le sommaire rebuterait certaines personnes par sa forme et, de cette façon, « ceux qui ne savent pas grand-chose des pensionnats autochtones » (p. 9) et qui sont pourtant dans la mire de la commission risquent de ne pas en savoir beaucoup plus grâce à ce rapport, pourtant pertinent dans son ensemble en dépit de son aspect un peu « bureaucratique » et formel parfois. D'ailleurs ce sommaire ne sera jamais suffisant en lui-même, il faudra passer de la parole aux actes, comme cela y est précisé, et les années qui se sont écoulées depuis la tenue de la commission semblent montrer que ce document est un peu un « coup d'épée dans l'eau » dans l'optique où les belles résolutions qu'il contient restent dans la majorité des cas des formalités beaucoup plus que des actions concrètes.

Somme toute, ce sommaire est pertinent pour raconter, témoigner et faire vivre, mais demeure, on le sent par endroits, un outil stratégique et bureaucratique pour faire passer les maux sans trop bouleverser notre quotidien. Son aspect officiel rappelle qu'il répond à des objectifs clairs qui sont de faire connaître l'histoire et de ne plus cacher la vérité, mais il n'est qu'une étape dans un long et lent processus de réconciliation, alors que la vie et la politique continuent pendant que certains sont encore pris avec le passé raconté en ces pages; ces seules

feuilles remplies d'encre ne sauraient suffire à les aider concrètement.

Élisanne Pellerin  
Département de sciences politiques,  
Université du Québec à Montréal  
pellerin.elisanne@courrier.uqam.ca

---

***Les juges contre le Parlement? La conscience politique de l'Ouest et la contre-révolution des droits au Canada***, de David Sanschagrin, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 188 p.

*Les juges contre le Parlement? La conscience politique de l'Ouest et la contre-révolution des droits au Canada* n'est pas qu'une dissertation sur la Charte des droits et la judiciarisation de la politique; David Sanschagrin y propose aussi une analyse de l'influence exercée par certains intellectuels canadiens au cours de la dernière décennie. En effet, ce livre fait œuvre utile en démontrant « que des intellectuels de l'Ouest, critiques de la judiciarisation du politique, ont influencé les politiques du gouvernement Harper cherchant à freiner la 'révolution des droits' » (p. 1).

L'ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier, l'auteur établit l'arrière-plan définitionnel et contextuel en vue de sa thèse centrale. Entre autres, il définit ce qu'il entend par un « intellectuel ». En se basant sur les travaux de Raymond Boudon et François Barricaud (*Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses universitaires de France, 1990), il le définit comme un individu « [pourvu] d'une certaine expertise ou compétence dans l'ordre cognitif », qui s'engage soit à « promouvoir des valeurs nouvelles », soit « à défendre les valeurs consacrées » et qui, par conséquent, « mobiliserait son capital culturel à des fins politiques en orientant le débat public, notamment à travers la publication et la signature de manifestes dans les médias » (p. 22). Il offre ensuite au lecteur un bref aperçu du discours politique de l'Ouest canadien, mettant notamment en relief ses traits distinctifs américains ainsi que son populisme (p. 23-26). Il conclut ce chapitre en distinguant, de manière préliminaire, les positions idéologiques du défunt